



oubli de résilier une assurance maison

Par **Andrea Martens**, le **06/06/2023** à **18:59**

Bonjour, je suis propriétaire d'une maison que je n'habite plus et que j'ai mis en location depuis aout 2022. J'ai donc souscrit une assurance de propriétaire non-occupant sans penser à annuler l'assurance habitation multi-risque.
C'est ma banque qui m'assure (xxxxxxxx). Je pense qu'ils auraient pu me le faire remarquer.
Puis-je espérer un remboursement de leur part ?
Merci pour vos conseils
Cordialement,
Andrea xxxxxxxx anonymisation

Par **chaber**, le **06/06/2023** à **20:51**

bonjour
il aurait été plus simple de faire établir un avenant sur le contrat existant. LRAR à l'assureur en demandant la résiliation

Par **Lag0**, le **07/06/2023** à **06:43**

Bonjour,
Effectivement, j'ai du mal à comprendre pourquoi vous n'avez pas tout simplement fait modifier le contrat initial ? A moins que vous en ayez profité pour changer d'assureur ?